

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL D'ÉCAUSSINNES
COMPTE-RENDU DE LA 4^{ÈME} RÉUNION DE LA CLDR
DU 17/05/2023 À L'ESPACE PHILOMÈNE

PRÉSENCES

27 personnes étaient présentes :

- 23 membres de la CLDR : Balate Cécile, Bougard Philippe, Bouillet Gwennaëlle, Da Silva Faria Nel, Danau Maxime, Decelle Jean-Marie, Delmotte Claire, Demets Ruth, Dierickx Vincent, Druet Anne, Godefroid Guy, Godefroid Xavier, Guérard Arnaud (*Président de la CLDR*), Guérard Philippe, Houchard Sébastien, Legge Jean-Pierre, Lhermitte Aurélie, Pagnanini Bérangère, Steenwegen Halconrui Chloé, Tondu Yann, Vanhove François, Wuyts Adrien, Walem Catherine.
- 2 agentes de la commune : Deman Valérie (*éco-conseillère*) et Walem Anne (*participation citoyenne*)
- 2 représentants de l'organisme d'accompagnement DR(EA)²M : Bayet Béatrice et Sonck Colin

ABSENCES

- 7 excusés : Duez Régis, Grosjean Carl, Lancel Michel, Ligot Sylvie, Nève Thylla, Rompatto Pierre (*invité*), Saint-Ghislain Cécile.
- 14 absents : Biermant Jeannine, Bouchelet Bernadette, Desgain Pierre, Dumeunier Michel, Dumortier Philippe, Finet Catherine, Gijs Stéphane, Goret Nathalie, Greuse Stéphanie, Hainaut José, Lheureux Maud, Quinchon Dimitri, Rouchy Philippe, Wauters Pierre.



La CLDR

PRINCIPAUX ACRONYMES UTILISÉS

- ODR = Opération de développement rural. *Le processus.*
- PCDR = Programme communal de développement rural. *Le document.*
- CLDR = Commission Local de Développement rural. *L'assemblée composée de citoyens et d'élus.*

ACCUEIL ET INTRODUCTION

Arnaud G. donne le mot d'accueil à l'assemblée et remercie les membres pour leur présence.

ORDRE DU JOUR

1. Suivi des CLDR du 25/01/2023 et du 06/03/2023
2. Rappel de la stratégie ;
3. Retour sur les Groupes de travail ;
4. Présentation du catalogue des projets ;
5. Temps d'échange en sous-groupes ;
6. Consignes pour le vote de priorisation ;
7. Divers et suites

1. Suivi des CLDR du 25/01/2023 et du 06/03/2023

La dernière réunion de la CLDR animée par Dr(ea)²m – consacrée à la stratégie et au lancement des microprojets - a eu lieu le 25 janvier 2023. Une réunion de présentation du projet du Sacré-Cœur (projet de la 1^{ère} ODR) a entre temps été organisée par la commune le 6 mars. Il a donc été demandé à la CLDR s'ils avaient des remarques sur le contenu des pv de ces deux réunions. Mise à part une demande de correction pour Xavier Legge « d'absent » à « excusé » pour le pv de la réunion du 06/03, les deux pv sont approuvés par les membres de la CLDR.

2. Rappel de la stratégie

Un travail de simplification des objectifs a été réalisée avec les participants aux Groupes de travail de manière à rendre la stratégie plus lisible. Ces modifications portaient principalement sur la forme, peu de changement de fond ont été opérées. Les personnes présentes n'émettent pas de commentaires par rapport à la nouvelle formulation des objectifs.

3. Retour sur les Groupes de travail

Un retour sur le déroulement des Groupes de travail est effectué afin de permettre aux participants d'informer les autres membres de ce qui a été réalisé.

5 réunions de Groupes d'action avaient été fixées entre février et avril afin de lancer les 5 microprojets que les membres de la CLDR avaient souhaité lancer en priorité. Un participant par Groupe de travail fait un retour sur les réunions et actions menées pour chaque projet :

- *Bottin de la vie sociale* : Plusieurs réunions ont déjà eu lieu pour créer un répertoire à jour des associations existantes sur le territoire. Plus de 600 associations sont répertoriées sur le site de la commune. Les 4 membres actifs dans ce Groupe d'action se partagent le travail de les contacter pour mettre à jour les coordonnées.
- *Poubelles et sacs à déchets canins* : une réunion a déjà eu lieu avec 5 participants pour définir le projet. La prochaine réunion aura lieu avec la gardienne de la paix pour voir où sont les priorités sur la commune.
- *Au fil de l'eau* : les participants à ce Groupe d'action ont souhaité orienter le projet autour d'une balade didactique autour de la Sénette. La prochaine étape sera de définir un tracé avec les experts et peut-être d'associer les écoles ou les mouvements de jeunesse. Prochaine réunion avec le Contrat Rivière pour savoir ce qui peut y être fait.
- *Récupération d'objet au recy parc* : la première réunion a été reportée mais va prochainement être organisée.
- *Outilthèque* : ce projet n'a pu être lancé par manque de participants et parce que le projet n'est pas le plus simple (budget, local, gestion...). Il est proposé de le laisser en attente pour le moment pour laisser le temps à la commune de prospecter.

→ Pendant ce temps, il est proposé de lancer le projet des « *amoureux des bancs publics* » qui avait été fortement discuté en Groupe de travail et pour lequel plusieurs participants sont prêts à s'investir. Cécile Balate explique que le but de ce projet est de répertorier les bancs présents sur la commune, éventuellement réparer ou remplacer ceux qui en ont besoin et les décorer afin de créer une trame commune entre les bancs installés sur la commune (sur le thème de l'amour par exemple). Les participants sont d'accord avec cette proposition.

Un retour sur les Groupes de travail consacrés aux projets est également réalisé par Dr(ea)²m. 5 GT projets (1 par enjeu) ont été organisés en mars et avril. 6,4 membres de la CLDR étaient présents en moyenne. 20 membres différents ont participé à ces réunions. 215 idées de projets ont été récoltées au total.

4. Présentation du catalogue des projets

Les 215 idées de projets récoltées depuis le début de l'opération de développement rural ont été retravaillées par Dr(ea)²m et la commune. 33 idées de projets ont été écartées car déjà réalisées (ou en cours de réalisation) ou car elles ont été jugées irréalisables pour diverses raisons (contrainte technique, maîtrise foncière, faisabilité...). Les autres idées de projets ont été retravaillées en 43 idées de projets plus conséquentes qui sont présentées à la CLDR.

Remarques des participants sur les projets

9) Rénovation de la place Cousin

- « Il faut détailler de quelles écoles on parle à proximité de la place ».

- « Le stationnement est nécessaire ! Il ne faut pas diminuer le nombre de place mais il faut donner moins d'importance à la voiture. Il ne faut pas supprimer le stationnement. ».

10) Regroupement de professionnels de la santé

- Il y a déjà une infrastructure rue de la justice. Il y a déjà un petit regroupement de professionnels de la santé mais il faut remotiver les professionnels.
- Il y a un problème de concurrence entre les médecins généralistes et la création de maisons médicales.
- A côté de la place cousin, il y a aussi une maison médical importante.

12) Création d'aménagements cyclables

« A quel niveau le citoyen peut participer ? Un tel projet ne nécessite pas juste de travailler avec l'administration, les experts, etc. ? »

- ➔ En effet ce genre de projet nécessite de concerter l'administration wallonne – surtout pour les routes régionales – et de travailler avec des bureaux d'étude. Cependant, les citoyens peuvent aussi s'impliquer dans ce type de projets. Par exemple en allant sur le terrain pour répertorier les points noirs d'un itinéraire ou les endroits à sécuriser. Les critères que l'on veut privilégier dans la conception et la réalisation d'aménagements cyclables peuvent aussi être décidés en collaboration avec les citoyens.

5. Temps d'échange en sous-groupes

Il est ensuite proposé aux personnes présentes de discuter en sous-groupes et de définir - parmi les projets présentés - lequel (ou lesquels) ils souhaiteraient voir se réaliser en premier. Il ne s'agit pas d'un vote mais bien d'une discussion afin de confronter les points de vue et de permettre à chacun de prendre connaissance des souhaits et arguments des autres personnes.

Un tour de table est ensuite réalisé afin de faire un retour des discussions :

- 1) Ce groupe a davantage discuté de critères à prendre en compte pour le vote que des projets. L'important pour eux est de privilégier les projets qui sortent de la compétences des citoyens. Ceux que l'on ne pourrait pas réaliser nous-même, par exemple les projets de réaménagement de place, de maillage écologique, etc.
- 2) Ce groupe supporte surtout le développement de deux projets : le projet d'habitat alternatif pour lequel il y a un vrai intérêt. L'autre souhait est de poursuivre le travail entamé sur la réhabilitation des sentiers.
- 3) Les projets soutenus sont le projet de trame noire (préservation de la faune nocturne) et le projet de Maison des Arts et de la Musique. Pour ce dernier, l'ambition est même de développer DES maisons des arts vu le nombre de locaux disponibles et bâtiments inutilisés.
- 4) Plusieurs projets soutenus : les aménagements cyclables, la rénovation de la grand place (« même si c'est du « très long » long-terme, c'est quand même à lancer sans tarder »), l'aménagement de la zone découverte nature de Restaumont et le projet de commodités pour les visiteurs.

- 5) Les projets soutenus sont : la carrière de Restaumont, la réhabilitation des sentiers, les aménagements cyclables et la rénovation des places.

6. Consignes pour le vote de priorisation

Les bulletins de vote sont ensuite distribués et les consignes de vote sont expliquées aux participants.

Différents indicateurs sont repris sur le bulletin de vote afin d'aider les membres de la CLDR dans leurs choix :

- *Le numéro de projet* (correspondant au catalogue de projets).
- *La localisation* éventuelle du projet.
- *Le plébiscite* du projet :
 - o / = pas de vote / discussion autour du projet
 - o + = votes sur le site rêvons-écaussinnes
 - o + + = Plus de 100 votes sur rêvons-écaussinnes ou projet soutenu lors des GT
 - o + + + = nombreux vote sur le site rêvons-écaussinnes et projet fortement soutenu lors des GT
- *Une estimation budgétaire* :
 - o € = < 10.000€
 - o €€ = entre 10.000€ et 100.000€
 - o €€€ = entre 100.000€ et 500.000€
 - o €€€€ = > 500.000€
 - o À définir = à déterminer en fonction de l'orientation du projet
- Les liens avec la stratégie : la correspondance avec les différents enjeux et objectifs.

Pour voter, il est demandé aux membres de la CLDR de **sélectionner 30 projets** parmi les 43 proposés et de les classer en 3 lots, correspondants à 3 délais de réalisation :

- **5 projets en lot 1** = réalisation à court terme (3 ans) ;
- **10 projets en lot 2** = réalisation à moyen terme (3 à 6 ans) ;
- **15 projets en lot 3** = réalisation à long terme (7 ans à 10 ans) ;

Les bulletins de vote sont **à renvoyer pour le 28 mai au plus tard** soit par mail à envoyer par mail à rural@ecaussinnes.be ou à déposer au service environnement (Maison des associations – rue d'Henripont 1).

La pondération sera effectuée comme telle :

- 3 points pour un projet en lot 1 ;
- 2 points pour un projet de lot 2 ;
- 1 point pour un projet de lot 3 ;

Questions par rapport aux consignes de vote

- *Des projets sont très proches, ne faut-il pas les regrouper ?*
→ Réponse : Le but est d'être le plus opérationnel possible et pour cela il faut être précis. Il faut être concret pour déboucher sur des projets réalisables.

- *Chapelle du bois : quand pourrait-on récupérer ce bâtiment ?*
→ Réponse : il y a une mise en demeure des propriétaires en cours (pour environ 1 an). Aujourd'hui on ne sait pas encore dire si les propriétaires vont réagir ou non. L'intérêt de cette fiche projet est de pouvoir avoir une fiche prête si la chapelle retombe dans le domaine public, vu l'urgence d'intervenir.
- *Quelle est l'échéance des projets court terme ? Les élections ne risquent pas de perturber la réalisation des projets ?*
→ Réponse : Il faut attendre les différentes étapes d'approbation du PCDR (CLDR, Collège Conseil communal, Gouvernement wallon) avant de pouvoir lancer les premiers projets. Certaines fiches seront cependant réalisées en fond propre ou avec d'autres subsides en attendant la validation du PCDR. Même s'il y a un changement politique dans la commune, le PCDR ne sera pas mis de côté vu qu'il aura été approuvé par toutes ces instances. Ça ne remet pas en cause l'avancement des projets. C'est tout l'intérêt de ce type de programmes, de voir à long terme et pas à l'échelle d'une législature.

7. Divers et suites

Aucun point divers n'est abordé.

Les résultats de la priorisation seront présentés lors de la **prochaine réunion de la CLDR qui aura lieu le mercredi 7 juin à 19h30** à l'Espace Philomène.

*Pour le secrétariat,
le bureau Dr(ea)²m*